

stances aromatiques, salines, résineuses ou extractives, ce médicament est beaucoup plus durable; tel est le cas de la *Thériaque* et de la *Confection d'Hyacinthe*. Nous citerons comme exemple de la préparation d'un électuaire le *modus faciendi* adopté par le Codex de 1866 pour obtenir l'*Électuaire de safran composé*, anciennement désigné sous le nom de *Confection d'Hyacinthe*.

ÉLECTUAIRE DE SAFRAN COMPOSÉ.

Confection d'Hyacinthe.

Terre sigillée préparée.....	80 gr.
Yeux d'écrevisse porphyrisés.....	80
Cannelle de Ceylan.....	30
Dictame de Crète.....	10
Santal citrin.....	10
— rouge.....	10
Myrrhe.....	10

Pilez ensemble toutes ces substances, et passez-les au tamis, de manière à obtenir une poudre très-fine. D'autre part, prenez :

Miel blanc.....	240 gr.
Sirop d'œillet.....	480
Safran en poudre.....	10

Faites dissoudre le miel dans le sirop sur un feu très-doux, passez, et lorsque le mélange sera à demi refroidi, incorporez-y le safran. Laissez macérer douze heures, et mélangez ensuite avec soin la poudre résultant de la première opération.

On a supprimé depuis longtemps, dans cet électuaire, les hyacinthes, qui sont inertes, et remplacé le sirop de limons par le sirop d'œillets, qui ne décompose pas les pierres d'écrevisse et n'altère pas leur propriété absorbante.

On a ajouté le santal rouge, parce que la couleur du safran pâlit avec le temps, et que celle de l'électuaire se trouverait modifiée.

La confection d'hyacinthe est un médicament actuellement peu employé; on s'en servait jadis comme stomachique et absorbant à la dose d'un à quelques grammes.

DES PILULES ET BOLS.

On nomme *Pilules* (de *Pilula*, petite balle), des médicaments offrant une consistance de pâte assez ferme pour ne pas adhérer aux

maïns, et pour ne pas s'aplatir après qu'on lui a donné la figure d'une petite sphère.

Cette forme pharmaceutique est très-ancienne, son introduction dans la thérapeutique répond parfaitement au besoin d'ingérer facilement des médicaments d'une saveur désagréable, et qu'il est utile de ne pas laisser séjourner dans la bouche, soit à cause de leur ténacité, soit en raison de leur action spéciale sur les parois de cette cavité.

La composition des pilules est extrêmement variée et souvent très-compiquée. On y fait entrer des pulpes, des extraits, des résines, des gommes-résines, des substances minérales, des poudres végétales, etc.

Un certain nombre de matières offrent naturellement la consistance convenable pour être roulées en pilules et pour conserver cette forme. Quand ces matières sont très-solubles et sont, par conséquent, susceptibles de se diviser facilement dans le tube digestif, elles peuvent être employées immédiatement, et sans aucune addition, à la confection des pilules. Mais il existe d'autres substances qui, étant trop fermes ou trop molles, ont besoin d'être ramenées au degré de solidité nécessaire par l'association d'un *Excipient* convenablement choisi.

Plusieurs bases médicamenteuses, tout en possédant naturellement la consistance requise, exigent l'adjonction de quelque matière qui les divise, de peur qu'en raison de leur insolubilité elles ne traversent le canal intestinal sans se désagréger, ou que, par leur âcreté, elles ne déterminent une irritation sur quelque point limité du tube digestif. A cette dernière catégorie appartiennent les résines, que l'on amène facilement à l'état pilulaire par la contusion ou au moyen de l'alcool, mais qui, sans le mélange d'un excipient, ne présenteraient pas les garanties nécessaires d'activité ou d'innocuité.

On corrige ces états particuliers des corps au moyen de substances très-variées qui reçoivent, nous l'avons dit, le nom d'excipient, et dont la nature dépend de celle des autres matières qui entrent dans la formulé des pilules. C'est ainsi que l'huile d'amandes est l'excipient des *Pilules de savon*; que c'est le vinaigre dans celles de *Bontius*; le baume de soufre anisé dans les *Pilules de Morton*; l'oxymel scillitique dans les *Pilules de scille*; le sirop de miel dans les *Pilules de cynoglosse*. On se sert aussi, comme excipient, de la mie de pain, d'extraits, de mucilages, de poudres inertes, etc.; mais toutes ces matières ne sont pas également propres à la confection des pilules. Voici sur ce sujet pratique quelques données générales dont il y aura souvent lieu de tirer un utile parti.

Les mucilages en se desséchant ont le grave inconvénient de durcir

la masse pilulaire, de sorte qu'elle devient tout à fait sèche et cassante. Certaines pilules préparées au moyen de cet excipient traversent quelquefois les voies digestives sans se désagréger, d'autres séjournent longtemps dans quelque partie limitée de l'estomac ou des intestins, et y déterminent une irritation plus ou moins vive, si elles contiennent une matière âcre.

Les huiles volatiles ne lient bien les masses que dans le cas où celles-ci sont riches en substances résineuses; autrement, les éléments des pilules qu'on a préparées avec leur aide se dissocient au bout d'un temps assez court.

Il importe de ne pas perdre de vue que l'excipient doit être approprié à la nature des matières qui entrent dans la composition d'une masse pilulaire. Il faut employer pour la préparation des pilules des excipients qui se délayent facilement, à moins que celles-ci ne soient elles-mêmes formées de substances très-solubles: ainsi le miel, le savon, remplissent toutes les conditions désirables. Si au bout de quelque temps les pilules se sont desséchées, on les ramollit en les battant dans un mortier avec une quantité convenable de ces matières.

Nous avons dit que l'excipient est inutile quand les principes constituants des pilules possèdent naturellement la consistance requise, tel est le cas de certains extraits.

L'excipient est solide toutes les fois que le mélange des matériaux donne une masse trop molle. On ramène celle-ci au point convenable par l'addition d'une poudre inerte, laquelle absorbe l'humidité surabondante, sans rien ajouter aux propriétés des pilules.

En général, on peut dire que, pour qu'un excipient soit apte à entrer dans une masse pilulaire, il faut qu'il puisse en lier toutes les parties. Ce fait n'a lieu pour les excipients liquides que s'ils sont capables de dissoudre la totalité ou une partie de la masse, ou s'ils ont eux-mêmes une viscosité propre à souder les particules entre elles. Quant aux excipients solides, ils atteindront d'autant mieux leur but qu'ils seront susceptibles d'absorber plus complètement les liquides surabondants.

Les sirops, les extraits, le miel, sont principalement convenables pour unir les poudres et leur donner la consistance pilulaire. La gomme arabique réduite en mucilage est également un bon excipient, à la condition toutefois d'être associée à un poids de sucre suffisant pour assurer sa dissolution dans le tube digestif.

Les poudres inertes de réglisse, de guimauve, l'amidon servent, le plus souvent, à donner aux extraits et aux matières molles la solidité requise.

Les poudres résineuses, comme la térébenthine cuite pulvérisée, peuvent être employées avec avantage à épaissir les térébenthines, la magnésie réussit encore mieux; on se sert quelquefois d'un mucilage pour les diviser, et d'une poudre inerte pour leur donner de la solidité.

Le savon lie très-bien les matières grasses, il augmente notablement la solidité de l'onguent mercuriel; l'action exercée par le phosphate de chaux sur cette préparation est encore plus remarquable.

Lorsqu'il s'agit de former une masse de pilules, on introduit dans un mortier de fer chauffé au moyen de l'eau bouillante, les extraits, les baumes, les résines, le savon, et l'on mélange toutes ces matières. On ajoute une quantité convenable d'excipient, puis enfin les poudres, qui doivent avoir beaucoup de ténuité, et qui ont été mélangées d'avance. On pile longtemps la masse pour en bien unir et lier toutes les parties, et quand, en examinant son intérieur, on constate qu'elle est homogène, on reconnaît que l'opération est terminée.

Une masse pilulaire a acquis la consistance nécessaire quand elle cesse d'adhérer au fond du mortier, quand elle s'attache peu aux doigts, enfin lorsque les pilules se moulent aisément et ne s'aplatissent pas.

Il est des substances qui se ramollissent quand on les associe entre elles; il faut tenir compte de ce fait dans la composition des formules. On observe ce phénomène si l'on mélange certains extraits, et en particulier l'extrait de fiel de bœuf, avec des matières alcalines.

On conserve les pilules en masse, et on ne les divise et les roule qu'au moment d'en faire usage: grâce à cette précaution, elles se dessèchent moins facilement. Les masses pilulaires sont introduites dans des pots, ou bien enveloppées dans du parchemin.

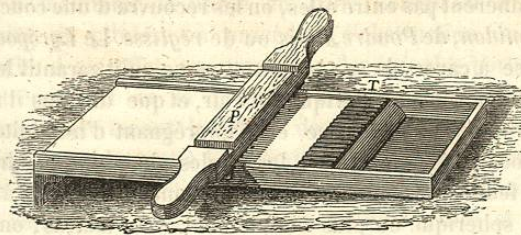


Fig. 49.

Au moment de livrer les pilules, on divise les masses à l'aide d'un instrument particulier (*fig. 49*) qu'on nomme *Pilulier*. Celui-ci porte

une tablette T en fer ou en laiton, creusée de sillons parallèles et demi-cylindriques; sur cette tablette s'adapte la pièce mobile P, garnie d'une lame cannelée semblable; les deux plaques métalliques appliquées l'une sur l'autre forment une série de cylindres parallèles. La masse pilulaire roulée en cylindre est posée en T perpendiculairement à la direction des demi-cylindres, et coupée en pilules par l'application et la pression de la pièce P, à laquelle l'opérateur imprime un mouvement rapide de va-et-vient. On achève de donner aux pilules la forme sphérique en les roulant entre les doigts. Pour être plus certain de séparer les pilules les unes des autres, M. Mialhe prescrit de donner une longueur assez grande (8 à 10 centimètres) aux cylindres de la plaque cannelée; il fait également fixer en avant et en arrière des cannelures une lame de tôle dentelée, qui retient le cylindre de pâte et l'empêche d'échapper.

Si l'on se propose d'obtenir des pilules très-rondes et surtout d'en rouler simultanément un grand nombre, on a recours au procédé de Giordano, légèrement modifié par M. Mialhe. Cet appareil se compose d'un plateau de bois dur, bien plan et garni d'un rebord (fig. 50), qui re-

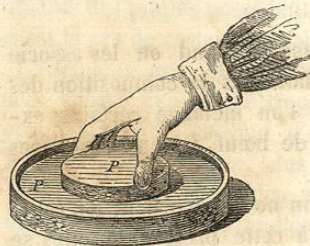


Fig. 50.

çoit les pilules à leur sortie du pilulier, et d'un second plateau circulaire offrant un diamètre moindre et muni également d'un rebord qui ne doit pas atteindre la hauteur des pilules. On réunit toutes les pilules sous ce petit plateau avec un peu de poudre, et on lui imprime avec la main un léger mouvement circulaire. En un instant, un grand nombre de pilules sont roulées avec la plus grande régularité; pour qu'elles n'adhèrent pas entre elles, on les recouvre d'une couche de *Lycopode*, d'*Amidon*, de *Poudre d'iris* ou de *réglisse*. Le *Lycopode* mérite la préférence à cause de sa ténuité, et parce qu'il garantit les pilules contre l'influence hygrométrique de l'air, et que de plus il ne forme jamais de croûte à leur surface en s'imprégnant d'humidité.

Quelquefois, au lieu de rouler les pilules dans une poudre, on les revêt d'une feuille très-mince d'or ou d'argent. On se sert à cet effet d'une boîte sphérique ou plus simplement d'un matras; on y introduit les pilules avec les feuilles métalliques, et l'on imprime au vase un mouvement circulaire. Pour que le métal s'attache bien aux pilules, il faut qu'elles ne soient ni trop molles, ni trop dures. Dans le premier cas, elles prennent une grande quantité de feuilles métal-

liques, et n'acquièrent pas de brillant; dans le second, le métal ne se fixe que par places ou n'adhère pas, et l'on est obligé de les rouler préalablement dans les doigts légèrement imprégnés de sirop.

Il faut avoir soin de ne pas mettre plus de feuilles de métal qu'il n'est nécessaire; car la beauté des pilules réside dans la netteté de l'application et le brillant de leur surface.

Il est impossible de dorer ou d'argenter certaines pilules qui contiennent quelque matière capable de s'unir au métal. Telles sont les préparations mercurielles, pour l'or et pour l'argent, les préparations sulfureuses, pour l'argent.

Depuis plusieurs années, l'usage s'est introduit d'envelopper les pilules d'une couche mince de gélatine. Quand les matières sont liquides ou molles, l'emploi d'une capsule creuse de gélatine préparée à l'avance est indispensable; mais quand on opère sur une masse de consistance pilulaire, on doit recourir au procédé ingénieux imaginé par Garot.

Après avoir fait les pilules de la grosseur indiquée, on les pique sur la pointe d'une épingle; on se sert d'épingles de fer, longues et très-minces. D'autre part, on fait dissoudre dans une très-petite quantité d'eau, et à une douce chaleur, de la gélatine purifiée (grénatine); en quantité telle que, par le refroidissement, la solution se prenne en une gelée très-consistante; pour 100 parties de gélatine (1), 8 à 12 parties d'eau suffisent ordinairement. Lorsque la gélatine est dissoute, on la maintient à l'état liquide sur un bain-marie, parce qu'il se formerait à sa surface une pellicule qui gênerait l'opérateur. Les choses étant ainsi disposées, on trempe chaque pilule dans la gélatine, jusqu'à l'endroit où elle se trouve piquée par l'épingle. On la retire aussitôt en lui faisant subir un mouvement de rotation sur elle-même; puis on fixe l'épingle dans une pelote, de façon à maintenir la pilule en l'air. Lorsqu'on a enduit une cinquantaine de pilules, on procède à l'obstruction du trou formé par l'épingle. À cet effet, on prend une des épingles portant la pilule à son extrémité, et on la présente horizontalement à la flamme d'une bougie, en tenant la pilule de l'autre main. La chaleur se communique rapidement à l'extrémité de l'épingle engagée dans la pilule, de sorte qu'en retirant cette épingle avec précaution, la température suffit pour liquéfier les bords de l'orifice et les souder ensemble. De cette manière on obtient une pilule parfaitement ronde, brillante, dont la soudure est à peine visible, et qui conserve la

(1) M. Mialhe emploie : gélatine, 12; sucre, 6; gomme arabique, 6; eau, 15.

couleur propre de la masse. Il faut avoir soin de ne pas laisser trop sécher l'enduit, car, lors de l'obstruction, la gélatine, au lieu de se fondre, se racornirait par la chaleur.

Pour les pilules ordinaires, une seule couche de gélatine dissimule toute odeur; mais pour certaines substances à odeur très-pénétrante, telles que le baume de copahu, l'huile animale de Dippel, les huiles volatiles, etc., il est nécessaire de les tremper une seconde fois dans la gélatine.

Bien d'autres moyens ont été donnés pour recouvrir les pilules d'enduits préservateurs. M. Blanquart verse dans une capsule de porcelaine une teinture préparée avec 1 partie de baume de Tolu et 3 parties d'éther; il y jette les pilules, et imprime au vase un mouvement de rotation. Quand les pilules commencent à se coller, il les met sur des moules de fer-blanc dont la surface est amalgamée; une heure après, il les fait sécher à l'étuve. Les pilules restent enduites d'un vernis brillant, mais un peu agglutinatif.

Soubeiran préfère une solution éthérée de mastic, à la teinture de baume de Tolu; aussitôt que les pilules s'attachent ensemble, il prescrit de les rouler dans de la poudre fine de mastic. Ces enduits résineux doivent être fort minces, sans quoi la pilule peut traverser les voies digestives sans se délayer. Cet inconvénient serait particulièrement à redouter, si l'on recouvrait les pilules d'une couche de collodion, comme l'a proposé M. Durden.

M. Joseau a conseillé l'emploi de la caséine. Il prépare au moyen de cette substance et de l'ammoniaque une liqueur sirupeuse à laquelle il ajoute du sucre, le 1/10 du poids de la caséine; et il évapore la solution à siccité. Il dissout une portion de cette poudre dans l'eau et fait un mucilage dont il se sert pour mouiller les pilules; il les roule ensuite dans une autre portion de poudre de caséine, et obtient ainsi, à volonté, une couche plus ou moins épaisse d'enduit. Les pilules sont ensuite plongées rapidement dans de l'eau acidulée qui enlève l'ammoniaque et rend à la caséine son insolubilité; en dernier lieu, elles sont soumises à la dessiccation.

Certains praticiens roulent les pilules dans un peu d'eau de gomme, et les agitent dans un mélange de poudre de sucre et de gomme. On réitère l'opération et l'on fait sécher.

M. Calloud recommande l'emploi d'un saccharolé préparé avec 1 partie de décoction faible de lin et 3 parties de sucre. Les pilules sont légèrement mouillées, et sont ensuite roulées dans le saccharolé de lin réduit en poudre impalpable.

On emploie quelquefois encore le mode d'enrobage usité par les

confiseurs pour la confection des dragées. On met les pilules dans une bassine avec un peu de sirop; on ajoute de la poudre formée d'un mélange à parties égales de sucre et de farine, et l'on roule à la main sur un feu doux pour sécher l'enduit. On répète l'opération jusqu'à ce qu'on ait donné à la couche sucrée une épaisseur suffisante.

Granules. — On appelle granules de très-petites pilules recouvertes d'un mélange de farine et de sucre. Quelques pharmaciens, pour préparer les granules, se servent de dissolutions alcooliques médicamenteuses avec lesquelles ils humectent de la nonpareille des confiseurs (graines de pavots enrobées), et font sécher cette couche à la surface de ces petites dragées, avant de les couvrir du vernis protecteur. Ce procédé est appliqué d'une façon industrielle à la préparation des granules de digitaline et d'autres substances actives.

Le Codex blâme avec raison ce moyen qui exclut tout dosage exact, et il prescrit pour la préparation des granules un mode opératoire qui donne de petites pilules argentées, mais non pas granules véritables, en ce sens que l'absence de la couche sucrée enlève à ces médicaments leur caractère principal. Malgré la faveur dont jouissent les granules et l'extension toujours croissante de leur emploi en médecine, nous pensons que ce mode forme d'administration des substances très-actives a l'inconvénient de les rendre souvent inertes grâce à la cohésion de l'enveloppe. De plus, il est regrettable de voir presque tous les médicaments énergiques arriver tout dosés chez le pharmacien, surtout quand on songe que le titrage et les manipulations préparatoires sont exécutés quelquefois par des industriels complètement étrangers à la profession pharmaceutique.

Capsules. — Certaines matières liquides ou demi-liquides douées d'une odeur ou d'une saveur désagréable sont administrées dans des enveloppes minces de forme ovoïde, que l'on désigne sous le nom de capsules. La gélatine constitue le plus souvent la base de ces enveloppes, elle y est presque constamment associée à une proportion plus ou moins grande de sucre ou de gomme. Ces dernières substances ont pour but d'empêcher la solidification trop complète de la gélatine, et surtout de rendre possible sa dissolution dans les voies digestives.

Les applications des capsules médicamenteuses se sont singulièrement accrues depuis un certain nombre d'années; tandis que dans

l'origine (1838-1840), le copahu et le cubèbe étaient les seuls médicaments administrés par ce moyen, nous voyons aujourd'hui une foule de produits liquides, demi-liquides ou solides ingérés par cette méthode. La consommation devenant plus importante, les moyens d'exécution se sont perfectionnés et se sont spécialisés entre les mains de quelques fabricants habiles. Le pharmacien ne prépare donc pas les capsules, et la description des appareils plus ou moins compliqués usités dans l'industrie n'aurait ici qu'un intérêt médiocre; nous nous en tiendrons donc à un simple aperçu relativement à ce sujet.



Fig. 51.

Voici le procédé indiqué par M. Giraud : On fait construire par un tourneur des mandrins en fer poli et quelquefois étamé offrant une forme olivaire et un volume déterminé. Ces moules se terminent par une sorte de pédicule ou de queue (fig. 51) plus ou moins longue. Ce pédicule sert à manier le mandrin sans toucher la surface du moule, et à le fixer dans une position verticale à l'extrémité de supports cylindriques disposés sur une tablette (fig. 52) qui porte des cavités hémisphériques offrant à peu près le diamètre des olives.

La solution recommandée par M. Girard est composée de :

Gélatine diaphane.	12 parties.
Solution sirupeuse de gomme.	2
Sirop de sucre.	3
Eau.	10

Dissolvez au bain-marie, et enlevez l'écume.

Voici les formules de deux autres solutions analogues et qui réussissent également bien : 1° *Gélatine 2, poudre de gomme arabique 1, poudre de sucre 1, miel blanc 1, eau 10*; — 2° *Gélatine 3, poudre de gomme arabique 2, poudre de sucre 3, miel blanc 1, eau 10*.

Pour obtenir avec cette solution une enveloppe capsulaire, on prend le mandrin par son pédicule, et l'on plonge l'olive légèrement huilée dans l'une des solutions mentionnées, maintenue à la température du bain-marie. Le moule retiré de la solution visqueuse reste couvert d'une couche gélatineuse que l'on rend uniforme par un rapide mouvement de rotation imprimé à la tige; on la place ensuite sur un des supports de la tablette (fig. 52). Généralement on abrège la durée de l'opération en fixant tous les mandrins sur le plateau et en plongeant les moules en une seule fois dans la solution de gé-

latine. Au bout de quelques instants, on retire le plateau et on lui imprime un mouvement circulaire en tous sens, jusqu'à ce que la matière gélatineuse soit un peu refroidie; on porte alors le plateau dans une étuve très-légèrement chauffée. Dès que la gélatine prend une consistance solide, tout en conservant de l'élasticité, on retire les capsules des moules par un brusque mouvement de traction, et l'on coupe les parties qui bordent l'orifice. Les capsules sont enfin posées dans les cavités hémisphériques de la planchette et soumises à la température de l'étuve.

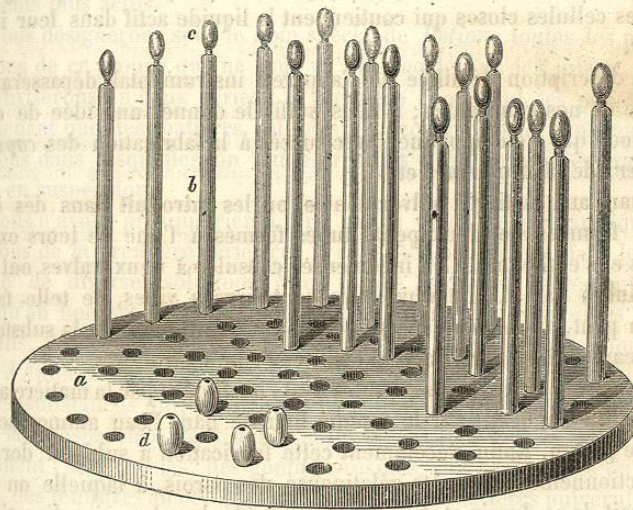


Fig. 52.

Le remplissage des capsules s'exécute par différents procédés fort simples; à l'aide d'une burette effilée, d'une fontaine à robinet et à double enveloppe, d'une sorte de pompe ou de seringue analogue à celle dont se servent les anatomistes pour les injections. La fontaine à double enveloppe est réservée aux matières visqueuses, qui ont besoin d'être portées à la température de l'eau bouillante pour acquérir une suffisante fluidité.

La fermeture des capsules s'opère au moyen d'un pinceau de blaireau enduit de solution gélatineuse chaude; on termine l'occlusion par l'immersion de la partie supérieure des capsules dans le même liquide. Cette manipulation s'exécute parfaitement sur des plateaux chargés d'un grand nombre de capsules; on leur donne, après l'im-

mersion, un mouvement de giration, afin d'amener une répartition égale de la matière avant son entière solidification.

Quant aux capsules destinées à recevoir des liquides doués d'une grande volatilité, on les obtient au moyen d'un procédé ingénieux imaginé par M. Thévenot. Entre deux plaques minces de matière gélatineuse conservant une partie de sa mollesse, on introduit le liquide et l'on soude les bords, de manière à former une sorte de sac imperméable au liquide volatil. Ce sac est soumis à une pression méthodique et graduée entre des moules métalliques qui, par les saillies et les cavités qu'elles présentent, opèrent le partage en petites cellules closes qui contiennent le liquide actif dans leur intérieur.

La description détaillée de l'appareil instrumental dépasserait la limite de nos généralités; il nous suffit de donner une idée de cette méthode qui a été appliquée avec succès à la fabrication des capsules d'éther, de chloroforme, etc.

Quant aux matières pulvérulentes, on les introduit dans des capsules formées de deux petits tubes fermés à l'une de leurs extrémités et s'emboîtant. Ces ingénieuses capsules à deux valves ont été imaginées par M. Lehuby, elles sont livrées vides, de telle façon qu'on peut, au moment même de l'usage, les remplir de la substance médicamenteuse dont on veut faciliter l'administration.

Les parois de quelques capsules sont constituées par la matière amy-lacée du caragheen, par le caséum liquéfié dans l'eau ammoniacale, par le gluten. Enfin, récemment cette fabrication a subi un dernier perfectionnement: la pâte gélatineuse des parois, à laquelle on reprochait de se durcir et de devenir insoluble dans les voies digestives, a conservé sa mollesse, grâce à l'addition d'une certaine quantité de glycérine.

DES POTIONS.

Une Potion est un médicament magistral liquide, interne, toujours composé, pouvant contenir les substances les plus diverses et destiné à être pris par cuillerées.

Il entre ordinairement, dans la composition des potions, un sirop à la dose de 30 à 60 grammes et des eaux distillées, ou des infusions végétales, à la dose de 60 à 120 grammes. Ce mélange est quelquefois la base médicamenteuse de la potion; d'autres fois il n'est qu'un véhicule propre à recevoir une substance plus active, qui seule possède quelque efficacité.

On distingue trois genres de potions: les *Juleps*, les *Loochs* et les *Potions* proprement dites.

Un *Julep* est une potion habituellement composée d'un sirop, d'une eau distillée médicamenteuse, ou d'une infusion; on y fait entrer souvent des mucilages, des acides, des sels, mais jamais des poudres ou des substances huileuses capables d'en troubler la transparence.

Les *Loochs* sont des potions émulsives dont la consistance est plus épaisse que celle des juleps; leur véhicule solublé est presque toujours un mucilage; souvent on y fait entrer des huiles ou des médicaments plus actifs.

Nous désignerons sous le nom spécial de *Potions* toutes les préparations de ce groupe qui ne sont ni des loochs, ni des juleps. Nous les diviserons en deux séries: la première comprend les potions ne contenant que des matières solubles; la seconde série renferme les potions dans lesquelles on fait entrer des corps insolubles qui restent en suspension.

Nous n'avons presque rien à dire sur le mode de préparation des potions de la première série, car il consiste simplement dans le mélange de diverses solutions. Nous ferons observer seulement que lorsqu'au nombre de leurs éléments se trouvent des liquides très-volatils, il faut avoir soin de ne les ajouter qu'au dernier moment, afin d'éviter autant que possible leur déperdition.

Les substances qui, introduites dans une potion, peuvent en troubler la transparence, sont nombreuses autant que variées, elles comprennent: des résines, des gommes-résines, des huiles fixes ou volatiles, des teintures alcooliques ou étherées, des matières pulvérulentes d'origine organique ou minérale, des extraits, des électuaires. (Voy. HUILES, RÉSINES, GOMMES-RÉSINES et HUILES ESSENTIELLES.)

Les poudres que l'on fait entrer dans les potions doivent présenter un grand degré de ténuité. On les délaye préalablement dans le sirop ou le mucilage pour les mieux diviser, on ajoute ensuite le reste du liquide. On délaye les électuaires par simple trituration.

Les extraits doivent être triturés dans un mortier jusqu'à ce que leur désagrégation soit complète; ce procédé est préférable à celui qui consiste dans leur dissolution à chaud; l'expérience montre que la division des extraits est moins satisfaisante par ce dernier moyen. Les parties extractives qui ont perdu leur solubilité pendant l'évaporation, ou les portions insolubles dans l'eau qui ne s'étaient dissoutes qu'à la faveur d'autres corps et qui se sont séparées lors de la concentration des liqueurs, forment des agglomérations qui restent en suspension, et qui doivent quelquefois être séparées à l'aide de filtra-

tion. Mais, dans les cas où elles ont des propriétés thérapeutiques prononcées, il convient de les laisser dans la potion, en ayant soin de les rendre aussi ténues que possible.

SEPTIÈME GROUPE

MÉDICAMENTS GRAS OU RÉSINEUX, USAGE EXTERNE.

DES CÉRATS, POMMADES, ONGUENTS ET EMPLÂTRES.

Les cérats, les pommades et les onguents sont des médicaments destinés à l'usage externe, dont la base est une matière grasse ou résineuse, et dont la composition est très-variable; ils ont été répartis dans trois sections.

La première section comprend les *Cérats* ou les *Oléocérats*, qui sont formés d'huile et de cire, et qui contiennent bien rarement d'autres matières grasses.

Les *Pommades*, nommées par quelques pharmacologistes *Liparolé* forment la seconde série; elles sont généralement composées de graisses animales unies à différents principes médicamenteux. Les substances résineuses n'entrent pas dans leur composition, ou bien elles y existent en faible quantité.

Les *Onguents* ou *Rétinolés*, qui constituent la troisième série, sont caractérisés par leur consistance ordinairement ferme, par la forte quantité de résine que l'on y introduit, et parce qu'ils ne contiennent jamais de combinaisons salines métalliques.

Ces divisions sont plutôt conventionnelles que rigoureuses, et il serait souvent difficile, en les prenant à la lettre, de décider à laquelle de ces définitions doivent être rapportés quelques-uns de ces médicaments; heureusement toutes ces distinctions offrent peu d'importance.

CÉRATS. — Les Cérats sont des médicaments externes formés d'huile et de cire, ou quelquefois de blanc de baleine et d'huile, dont la consistance, toujours molle, varie suivant les proportions dans lesquelles on unit ces divers corps gras. Ils admettent souvent dans leur composition des liquides, des extraits, des sels, des poudres, etc. (Voyez CORPS GRAS.)

POMMADES. — Le mot Pommade, dans l'origine, servait à désigner

des médicaments doués d'une odeur agréable, destinés à la toilette, et dans la formule desquels on introduisait souvent du suc de pommes. On l'applique actuellement à des mélanges de matières grasses offrant une consistance molle, et chargés de différents principes aromatiques ou médicamenteux. Les pommades diffèrent essentiellement des onguents en ce qu'elles ne contiennent pas de matières résineuses ou qu'elles n'en renferment que fort peu.

On peut les diviser, quant à leur nature, en trois groupes :

1° Les *Pommades par simple mélange*; elles sont formées d'un excipient gras mêlé à diverses matières qui lui sont mécaniquement associées;

2° Les *Pommades par solution*; elles sont obtenues par la solution dans l'excipient gras de différents principes, le plus souvent fournis par les végétaux;

3° Les *Pommades par combinaisons chimiques*; ce sont des médicaments résultant d'une réaction chimique qui s'accomplit lors du mélange des corps gras avec les composés, ordinairement de nature minérale, qu'on leur adjoint. (Voyez CORPS GRAS.)

ONGUENTS. — Les Onguents sont des préparations composées d'un corps gras et d'une matière résineuse, et dans lesquelles on ne fait jamais entrer de savons métalliques.

Quelquefois on emploie indifféremment les expressions de *Baumes* et d'*Onguents* pour désigner les médicaments de ce groupe. Mais le mot *Onguent*, dans son acception originelle, servait à spécifier les médicaments destinés à oindre la peau, le mot *Baume* étant appliqué seulement aux pommades résineuses propres aux pansements de certaines plaies. (Voyez RÉSINES, TÉRÉBENTHINES.)

EMPLÂTRES. — Les emplâtres se rapprochent beaucoup des onguents par leur composition; ils en diffèrent essentiellement par leur consistance. Ils ne se fluidifient que difficilement, de telle sorte que la température du corps les ramollit sans les faire couler, et qu'ils conservent la forme qui leur a été donnée.

Relativement à leur composition, les emplâtres sont partagés en deux classes : ceux de la première possèdent une composition entièrement semblable à celle des onguents, dont ils se distinguent uniquement par la plus forte proportion de matières solides qu'ils contiennent. On les désigne sous la dénomination d'*Onguents solides* et d'*Onguents-Emplâtres*.

La deuxième classe renferme tous les emplâtres qui ont pour base les combinaisons du plomb avec les acides oléique, stéarique, palmitique ou margarique. On les divise en deux séries; la première com-